



11_2026_09

Département des Pyrénées Atlantiques
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL
RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE 2025 POUR L'EAU
POTABLE SUR :
LE SEABB SECTEUR NORD : EX CROUSEILLES- EX LEMBEYE
ET LES ENCLAVES-EX MONTANER

COMPETENCE : EAU POTABLE

Date convocation : 15/09/2026
Nombre de voix présentes : 53
Nombre de voix en exercice : 83
Nombre de voix ayant pris part à la décision : 53

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux septembre à 18h15, le Conseil Syndical, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Soumoulou, après convocation légale, sous la présidence de M TREPEU Alain.

Etaient Présents :

Collectivités 2026	Délégués titulaires	Délégués suppléants
AAST		M. SCHULZ Johan
ANDOINS	Mme LACAZE-LABADIE Aude	
ANDOINS	M. BOUSQUÉ Pierre	
ANOYE	Mme VINCONNEAU LAPUYADE Florence	
ARRICAU BORDES	M. LABAT Joël	
BASSILLON VAUZE	Mme DUCLERC Dominique	
BENTAYOU SEREE	M. TEULE Jean Paul	
CASTERA LOUBIX	Mme VEPER Corine	
COSLEDAA LUBE BOAST	M. DAVID Michel	
ESPOEY	M. DIAS Francis	
GER	M. BARATS Alain	
GER		M. LARRE Pierre
GOMER	M. CAILLABET Gilles	
HOURS	Mme NAPIAS Muriel	
LABATUT FIGUIERES	Mme SANSOT Evelyne	
LALONGUE	M. LASSERRE Jean-Luc	
LANNECAUBE	M. LAHOU PECOUSTAU Marc	
LEMBEYE	M. DESSÉRE Jean-Michel	
LEMBEYE	M. BOURDA Olivier	
LIMENDOUS	Mme DUPUY RIERA Valérie	
LIVRON	M. SARRABERE Jean-Luc	
LUCARRE		Mme PLEIGNET Estelle
LUSSAGNET-LUSSON	M. KHOLLER Pascal	
MAURE	M. PRAT Florian	
MONCAUP	M. MAUHOURET André	
MONPEZAT	Mme CORRAL Muriel	
MONTANER	M. LAGAHE Dominique	
NOUSTY	M. COURADES Michel	
NOUSTY	M. BORDE-BAYLACQ Claude	
OUILLO		Mme ARICO Bénédicte
PEYRELONGUE-ABOS	M. DABADIE Gérard	
PONSON DEBAT POUTS	Mme BREQUE Michèle	

PONSON DESSUS	M. COUTOUILLAT Thierry	
PONTACQ	M. LARRAZABAL Didier	
PONTACQ	M. CAZENAVE Jean-Bernard	
PONTIACQ VIELLEPINTE	M. BORDENAVE Philippe	
SAMSONS LION		M. CASTETS Philippe
SEMEACQ BLACHON	M. VILLALON Damien	
SOUMOULOU	M. TREPEU Alain	
SOUMOULOU	M. VIGNES Guillaume	
VILLENAVE PRES BEARN	M. PEYRE Franck	
CAPBP Pour Artigueloutan	M. PERSONNE Alain	
CAPBP Pour Artigueloutan	M. CANDELON Julien	
CAPBP Pour Lée		M. CICCIA Patrick
CAPBP Pour Ousse	M. MARSAIS Philippe	
CAPBP Pour Ousse	M. CAPELLE Bernard	
CAPBP Pour Sendets	M. PEDEBEARN Jean-Marc	
CATLP ANC, COLL, AEP Pour Ibos	Mme MARQUEZ Stéphanie	
CATLP ANC, COLL, AEP Pour Ibos	M. POUBLAN Jean Damien	
CATLP ANC, COLL, AEP Pour Lamarque Pontacq		M. DUPONT Alain
CATLP ANC, COLL, AEP Pour Lamarque Pontacq	M. LACAZE Philippe	
CATLP AEP Pour Séron	M. SEBAT Jean-Francois	
CATLP AEP Gardères	M. CROHARE Didier	

Absents et excusés :

Collectivités 2026	Délégués titulaires
ARROSES	M. CANTOUNET Michel
AURIONS-IDERNE	M. TRUCO Jean-Philippe
BARZUN	M. BOURDEU Julien
BEDEILLE	M. DIAZ Sébastien
BETRACQ	Mme DOS SANTOS Carla
CASTEIDE DOAT	Mme DALLA SANTA Marie-Anne
CASTILLON DE LEMBEYE	Mme CASSOURET Christelle
CORBERE ABERES	Mme LE CLAIRE Fabienne
CROUSEILLES	M. CAMBRA Henri
ESCAUNETS	Mme CHARRON Magali
ESCURES	M. JUNCA Ludovic
ESPECHEDE	M. BOURIAT-CAPDESSUS Yannick
ESPOEY	M. JOUBERT Benjamin
GAYON	Mme DUMONT REY Manon
GERDEREST	M. DANJOU Grégory
LAHITTE TOUPIERE	M. LANOT Sébastien
LAMAYOU	M. LACAZE Julien
LASSERRE	M. DELMON Jocelyn
LESPIELLE	M. MARCHENAY Jean - Noël
LOURENTIES	M. CANÉRÉ Bertrand
LUC-ARMAU	M. MOUNOU Christophe
LUCGARIER	M. SEMPE Christian
MASPIE LALONQUERE JUILLACQ	M. DASSE Grégory
MOMY	M. MARTIN Franck
MONASSUT AUDIRACQ	Mme CAZENAVE Aurélie
MONSEGUR	Mme DABADIE Nicole
SIMACOURBE	M. CHANTRE Michel
CAPBP Pour Lée	Mme BALZANO Maïtée
CAPBP Pour Sendets	M. MOLIES Bernard
CATLP AEP Pour Luquet	M. TISNE Guillaume

Secrétaire de séance : M Alain PERSONNE

Le quorum étant atteint, le Conseil Syndical peut délibérer.

Monsieur le Président présente au Conseil Syndical les rapports annuels du délégataire (3 RAD mais un seul contrat) pour l'Eau Potable pour l'exercice 2025 sur le SEABB Secteur Nord.

	Recette délégataire €HT	Recette SEABB €HT
SEABB Secteur Nord : Secteur Ex Crouseilles Secteur Ex Lembeye et les Enclaves Secteur Ex Montaner	812 408,97	547 687,15

Monsieur le Président présente également les comptes annuels du résultat d'exploitation présenté par le concessionnaire.

Le CARE sera quant à lui à revoir car certains sujets n'ont pas été éclaircis à l'arrêt des comptes.

Monsieur le Président propose donc à l'assemblée de prendre acte du rapport annuel du délégataire.

Monsieur le Président propose donc à l'assemblée de prendre acte des rapports annuels du délégataire.

OUI L'EXPOSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL SYNDICAL :

- **APPROUVE** les chiffres relatifs à la rémunération du SEABB Secteur Nord présenté par le fermier en tenant compte des remarques concernant le CARE

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre acte du rapport annuel du délégataire tel que présenté.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre ont signés les membres présents,

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,


Alain TREPEU

syndicat
eau et assainissement
béarn bigorre